ARTILLERIE A CHEVAL

1804 - 1815

ARMÉE FRANÇAISE **PLANCHE N° 36**

En 1804, l'artillerie à cheval comptait 6 régiments.

Pendant quelques mois, les deux compagnies de l'artillerie à cheval hollandaise, rattachées à l'armée française par décret du 18 août 1810, portèrent le numéro 7, mais devant l'impossibilité de les compléter pour former un régiment, elles furent versées en 1811, dans les 1er et 4e régiments français et l'on revint au nombre de 6 régiments.

Les régiments d'artillerie à cheval étaient composés de 6 compagnies, auxquelles fut ajoutée, en 1809, une compagnie de dépôt. En août 1813, les 1er, 2e et 3e régiments furent augmentés d'une 7e compagnie.

L'uniforme de l'artillerie à cheval était de même coupe et composition que celui des chasseurs à cheval mais aux couleurs de l'artillerie, bleu rehaussé de rouge. Comme dans l'arme des chasseurs, il subit beaucoup de modifications.

De 1804 à 1812, le vêtement officiel de grande tenue fut le dolman; nous disons « officiel », car l'habit long de seconde tenue, commun à tous les corps de cavalerie vêtus du dolman, fut bien souvent utilisé en tenue de campagne et remplaça progressivement le dolman. Néanmoins, c'est seulement en 1811 qu'il fut reconnu par les règlements et prit définitivement la place du dolman.

Un tarif du 18 mars 1811, inséré au Journal Militaire, indique encore pour la confection du dolman 11 m. de tresse carrée rouge et 9 m. 52 de ganse plate rouge.

Le même tarif mentionne également les galons de distinction des adjudants-sous-officiers, des maréchaux-des-logis-chefs, des maréchaux-des-logis, des fourriers et des brigadiers « comme aux hussards ».

D'après un rapport du 8 janvier 1812, les hommes composant un détachement du 5e régiment parti rejoindre la Grande-Armée emportaient le surtout, le dolman, le gilet tressé, la hongroise, le shako, le pantalon de treillis, le manteau et le porte-manteau.

Un autre rapport daté du 3 juin 1812 nous apprend que les dolmans manquaient au 6e régiment.

Par contre un tarif d'effets d'habillement existant en magasin et inséré au Journal Militaire en décembre 1811, ne mentionne pas de dolmans d'artillerie, mais seulement des habits et des surtouts.

Nous pouvons en déduire qu'en 1811 et en 1812, les corps achevaient d'user leurs vieux dolmans.

D'ailleurs, le nouvel uniforme réglementé pour les officiers en juin 1811 et dont nous parlerons ultérieurement, supprimait les vêtements et accessoires de tenue à la hussarde tels que dolmans, pelisses, écharpes, sabretaches et colbacks et en interdisait le port après le 1er janvier 1813.

Le dolman était bleu à collet de même couleur, parements écarlates, tresse d'encadrement et ganse carrée formant brandebourgs en laine écarlate, 3 rangées de 18 boutons jaunes demi-ronds, pattes d'épaules en ganse carrée montée en trèfle, destinées à maintenir la banderole de la giberne et la courroie de l'étui porte-lance, ou du sac à gargousses, pendant la manœuvre de la pièce (fig. 2, 3 et 15).

Le devis du dolman de 1810-1811, donné dans les masses d'habillement éditées en 1812, indique comme couleur tranchante du drap rose bien inattendu et inexplicable.

La ceinture écharpe, complément indispensable du dolman, pouvait varier dans ses couleurs. Nous en trouvons avec l'écheveau bleu et les coulants, cordons et glands rouges, avec l'écheveau rouge et les coulants, cordons et glands jaunes.

La gravure éditée par Martinet et un dessin conservé à Darmstadt représentent la ceinture entièrement rouge.

La culotte hongroise était bleue, avec une tresse plate écarlate sur les coutures latérales et aux ouvertures du pont, où elle formait un ornement variable: nœud hongrois classique, trèfle plus ou moins allongé ou pique renversée.

La tresse latérale suivait la couture de la culotte jusqu'à hauteur de l'enfourchure, puis s'incurvant en arrière, passait sur les fesses du cavalier et redescendait de l'autre côté.

Les bottes à la hussarde, plissées sur le cou de pied, étaient bordées d'un cordonnet écarlate avec un gland de même couleur fixé dans l'échancrure du devant.

La sabretache, portée avec le dolman et l'écharpe semble avoir été abandonnée plus tôt que ces derniers.

Sa patelette, recouverte de drap bleu encadrée d'un galon et d'une soutache intérieure rouges, pouvait être brodée en son milieu. La figure 7 est une restitution plausible de celle de Martinet; nous en avons noté une du 3e, sur un tableau ancien de la collection Brouwet. dont le seul ornement est un

grand chiffre brodé en rouge. Enfin dans son « *Uniformenkunde* », R. Knotel représente un trompette dont la sabretache porte le chiffre 3, jaune, encadré de deux branches de feuillage vert.

Une sabretache du 4e, dont le numéro et les attributs sont en cuivre jaune et que des spécialistes avertis considèrent comme discutable, est conservée au Musée de l'Armée (fir. 9).

La sabretache en cuir noir fut également portée; l'une d'elles dont les attributs sont en laiton: deux canons en sautoir surmontés du chiffre 2, a été représentée par Knotel, 16e Volume, Planche 52, vraisemblablement d'après Bellangé.

Dans la collection Dubois de Lestang, un artilleur à cheval porte une sabretache noire dont l'attribut est un médaillon ovale timbré d'une aigle; ce médaillon est posé sur deux canons en sautoir et surmonté d'une couronne impériale.

Cette plaque curieuse, peut-être mal interprétée par le dessinateur, est à rapprocher de celle du 6e publiée dans la 11e Année de « *La Giberne* », page 119.

La sabretache peut avoir été portée avec l'habit. C'est ainsi que Wolz représente trois artilleurs dont un officier. Beaucoup plus tard, en 1813, alors que l'habillement à la hussarde n'est plus porté, Sauerweid la donne encore à ses artilleurs en habit, ce qui semble un peu exagéré.

Le vêtement de seconde tenue était l'habit à la chasseur, bleu à collet et revers bleus, parements, liserés des pattes de poches et des revers écarlates, retroussis écarlates, orné de grenades bleues, boutons demi-ronds en cuivre, épaulettes écarlates à franges (fig. 1, 4, 6, 10 et 12).

Quelques variantes existent dans sa représentation; le haut des revers peut être arrondi ou à trois pointes, le collet liseré de rouge (Zimmermann, 1808) et les épaulettes avoir le dessus en écailles de cuivre (Bourgeois de Hambourg). Nous trouvons aussi les parements bleus (fig. 6). Sauerweid, en 1813, donne à l'habit à la chasseur des parements peu logiques, ronds à pattes et trois boutons.

L'habit est beaucoup plus souvent représenté que le dolman.

Le devis nº 37 des Masses d'habillement ne donne pas le détail de confection du surtout en usage avant 1809; il indique seulement le drap bleu pour le fond et l'écarlate pour les liserés et les parements.

Le surtout décrit dans le même tarif pour la période 1810-1811 nécessitant seulement 10 petits boutons d'uniforme, il est vraisemblable qu'il fermait sur la poitrine par une rangée de 8 boutons, les deux autres étant placés à la taille, à la naissance du pli.

Nous sommes incapable d'expliquer la couleur distinctive rose indiquée sur ce second devis pour les parements et liserés du surtout, ainsi que pour les parements du dolman à la même date, et nous n'avons trouvé aucune confirmation de cette anomalie.

C'est vraisemblablement après 1810, que les collets des habits ont commencé à recevoir des écussons en drap rouge, découpés à trois pointes avec un petit bouton d'uniforme cousu à la pointe médiane. Le Manuscrit de Freyberg et le Bourgeois de Hambourg en fournissent deux exemples (fig. 6 et 11).

Le gilet tressé était porté avec l'habit à la chasseur; il était bordé d'une tresse rouge, agrémenté de soutaches rouges formant brandebourgs et garni de trois rangées de boutons.

Le devis nº 37 des Masses d'habillement ne parle pas de gilet tressé, mais seulement d'une veste à manches, de couleur bleue, nécessitant 24 petits boutons pour sa confection.

Le pantalon de cheval, en usage dans les corps depuis longtemps, remplaçait avantageusement la culotte hongroise trop rapidement usée, malgré la garniture de peau qu'on lui ajoutait.

Confectionné en tricot bleu (étoffe de laine qui n'a rien à voir avec le tricot à l'aiguille), le pantalon de cheval était ouvert sur les côtés, boutonné du haut en bas et garni d'une peau de veau.

Ce vêtement présente bien des variantes: la peau de veau, qui au début ne formait pas manchettes au bas des jambes, avait ses bords droits ou découpés en dents de loup ou en festons, quelquefois même liserés de rouge; les ouvertures latérales pouvaient être bordées d'un passepoil rouge ou d'une bande de drap rouge sur laquelle étaient les boutons; les boutons pouvaient être encadrés de deux étroits galons rouges (fig. 10).

Dans le Manuscrit de Freyberg, figure un artilleur dont le pantalon est garni d'une bande rouge découpée en petits festons et d'un grand nombre de boutons, un en face de chaque dent (fig. 6).

Les poches des pantalons, ouvertes en biais, avaient les pattes découpées à trois pointes, liserées de rouge et fermées par des boutons jaunes.

Le manteau était bleu, sans manches et à rotonde; il n'avait pas de parementage de couleur. Il est vraisemblable que le manteau à capuchon, mais sans rotonde, encore en usage dans la cavalerie légère au début de l'Empire, fut également porté par l'artillerie.

D'après les Masses d'habillement, le manteau aurait été vert en 1810-1811.

Le shako porté au début de l'Empire était très simple, dépourvu de plaque et de jugulaires, et orné seulement d'une cocarde placée devant, soit au milieu, soit en haut du fût, retenue par une ganse rouge, d'un cordon et d'un plumet rouges (fig. 1 et 2).

Dès 1806, on ajoute au shako une paire de jugulaires en écailles de cuivre, et vers la même époque une plaque variable dans sa forme et son ornementation.

Vers 1807, le fût du shako peut-être renforcé de chevrons en cuir noir (Martinet et Manuscrit Depréaux) et des galons rouges viennent aussi en rehausser l'aspect; ils sont placés en haut et en bas (Martinet) ou seulement en haut (Weiland, Zimmermann).

couleurs restaient les mêmes: fond bleu pour l'habit, collet bleu sans liseré, revers bleus liserés de rouge, parements en pointe rouges, pattes de poches à la Soubise bleues liserées de rouge, retroussis rouges à grenades bleues, épaulettes rouges à franges, boutons jaunes demi-ronds (fig. 17).

La veste bleue, sans manches, était entièrement cachée par l'habit.

La culotte hongroise subissait peu de modifications; toutefois, la ganse rouge placée sur les coutures de côté montait jusqu'à la ceinture et l'ornement des ouvertures du fond était en forme de pique renversée (fig. 14).

Les bottes à la hussarde, de même forme qu'antérieurement, étaient bordées de basane et ornées d'un gland noirs.

Le pantalon de cheval, dont c'est la première description officielle, était bleu, garni de basane à l'entre-jambe et au bas, ouvert du haut en bas de chaque côté et fermé au moyen de boutons d'os noircis. Son bord extérieur était liseré d'écarlate (fig. 5).

Le nouveau manteau en forme de capote à manches et à rotonde était entièrement bleu (fig. 13).

La partie publiée du règlement, ne concernant pas la coiffure, il faut se référer à la circulaire du 9 Novembre 1810 pour connaître le shako officiellement en service.

Celui de l'artillerie à cheval, du modèle de la cavalerie légère et confectionné en feutre, devait mesurer 22 cm. de hauteur et 27 cm. de diamètre supérieur, avoir le dessus en cuir rabattu de 4 cm. sur le feutre, un bourdalou de 27 mm. au bas avec un gousset et une boucle de serrage par derrière, une visière en cuir non cerclée, une plaque en cuivre jaune découpée et estampée, représentant une aigle couronnée posée sur un soubassement portant en son milieu le numéro du régiment, une paire de jugulaires en cuivre jaune à écailles et deux rosaces timbrées d'une étoile.

Le texte manuscrit et inédit du règlement de 1812, attribuait à l'artillerie légère celui des compagnies d'élite dont les dimensions, un peu moindres que celles de 1810, étaient 20 cm. de hauteur et 25 cm. de diamètre supérieur.

Nous le faisons figurer sous le nº 17 avec sa plaque réglementaire, sa garniture de galons écarlates et ses rosaces de jugulaires ornées de grenades.

Il devait être surmonté d'une aigrette en crin rouge.

Les autres effets d'habillement décrits dans le *Journal Militaire* étaient la veste d'écurie à manches, entièrement bleue, fermée devant par 10 petits boutons d'uniforme, le pantalon de treillis assez ample pour être porté par dessus les bottes et le porte-manteau bleu à extrémités circulaires galonnées de rouge, avec au centre le numéro du régiment.

L'équipement: ceinturon à bélières, giberne et banderole; l'armement: sabre et pistolet, et le harnachement du cheval, restèrent sans changements importants.

Pendant toute la période impériale, les insignes de grades furent invariables: le brigadier portait deux galons de laine jaune, le maréchal-des-logis, un galon d'or et le maréchal-des-logis chef, deux; ces galons étaient liserés de rouge.

Les sous-officiers ont pu ajouter un galon d'or au pourtour supérieur de leur shako et adopter les épaulettes et le cordon de shako mélangés d'or et de rouge.

Les chevrons d'ancienneté étaient écarlates pour les brigadiers et canonniers et en or pour les sous-officiers.

Les canonniers de première classe auraient dû porter les galons de brigadier sur la manche droite de leur habit, (c'est par erreur que nous avons écrit « sur la manche gauche » dans le texte de la Planche 28), mais nous n'en avons jamais vu la représentation.

Tous les galons de grade étaient posés en forme de chevron.

L. ROUSSELOT,
Membre de « La Sabretache ».

DÉSIGNATION DES FIGURES

1. Maréchal des logis 1805-1806, d'après Wolz.
2. Canonnier en manteau 1805-1806.
3. Canonnier à cheval 1807-1808, d'après Martinet.
4. Brigadier du 6e régiment 1806 (Brigadier Lefèvre).
5. Tenue de campagne 1813-1814. Règlement de 1812.
6. Canonnier 1810-1812. Manuscrit de Freyberg.
7. Restitution de la Sabretache de Martinet.
8. Plaque de shako. Règlement de 1812.
9. Sabretache du 4e régiment. Musée de l'Armée.
10. Canonnier 1809, d'après Berka.
11. Canonnier 1810-1812, d'après le Bourgeois de Hambourg.
12. Habit 1809-1813.
13. Tenue en manteau. Règlement de 1812.
14. Grande Tenue. Règlement de 1812.
15. Dolman et shako 1807-1810.
16. Canonnier à cheval 1807-1808. Ancienne Collection A. Depréaux.
17. Habit-veste et shako. Règlement de 1812.

SCEP - 91650 BREUILLET

Le cordon peut être à simple torsade, placé par devant en guirlande (Weiland), ou en diagonale (Brigadier Lefèvre). Vers 1808 il sera à double torsade devant et derrière.

Sur une planche publiée par Wolz, un maréchal-des-logis et un canonnier ont à leur shako un cordon à un ou deux brins simples par derrière et un brin simple et un brin natté par devant; pour le sous-officier, le cordon forme en même temps ganse de cocarde, quoique sa coiffure soit dépourvue de tout emblême national (fig. 1).

Il semble que l'artillerie à cheval a préféré la grenade à toute autre plaque de shako, car cet emblême est fréquemment représenté. Deux documents très sérieux la donnent aux 3e et 6e régiments. Berka et Weiland la représentent également mais Berka la place au-dessus de la cocarde, alors qu'elle devrait être logiquement en dessous.

L'aigle couronnée posée sur un soubassement rectangulaire est moins usitée (Martinet 1808. Suhr 1810-1812).

Enfin, dans les collections de Darmstadt, figure un artilleur dont le shako est orné de deux canons en sautoir surmontant le chiffre du régiment (fig. 15).

La cocarde tricolore avait le centre bleu et son cercle extérieur rouge ou blanc.

Il semble qu'après 1810 le plumet ait été plus ou moins abandonné et remplacé par un pompon.

Pourtant en 1813, Sauerweid coiffe ses artilleurs à cheval d'un shako surmonté d'un plumet et orné d'une plaque à aigle posée sur un soubassement demi-circulaire.

Une variante de la gravure de Martinet, coiffant son artilleur d'un colback à flamme et plumet rouges, est à rapprocher de la planche 46 du Bourgeois de Hambourg, sur laquelle nous voyons des artilleurs du 8e Corps, coiffés également du colback et portant dolman, pantalon basané et sabretache.

Le canonnier représenté figure 11, d'après l'Album de Sühr, Bourgeois de Hambourg, porte un vêtement dont on ne voit pas les basques et nous ne savons si cet habit est le surtout de deuxième tenue à une rangée de boutons et à basques longues, ou un habit-veste à la Kinski.

Il est possible que l'artillerie à cheval ait porté, à l'imitation des chasseurs, un vêtement de ce genre, car une gouache de la collection Marmottan, représentant la bataille de Leipzig, nous en apporte la confirmation.

Au premier plan de ce tableau naïf, une batterie est servie par des artilleurs vêtus d'un habit-veste bleu à basques courtes, fermé devant par une rangée de boutons; cet habit a le collet, les parements, les passepoils des poches en long et à trois pointes et les retroussis rouges; ces derniers sans ornements sont réunis par un bouton; les épaulettes rouges à franges, le pantalon de cheval basané à bandes latérales rouges et boutons jaunes, le shako noir, renforcé de chevrons renversés en cuir noir, orné d'un pompon rouge, de jugulaires de cuivre, d'une cocarde placée en haut du fût et en dessous de deux canons en sautoir, complètent son uniforme. Le ceinturon large est porté par dessus l'habit et la giberne à patelette en accolade est ornée de deux canons croisés.

Parmi les autres effets en service, notons: le gilet d'écurie entièrement bleu (en 1810-1811 il devait être croisé sur la poitrine, car 24 petits boutons entraient dans sa confection); le bonnet de police bleu avec le liseré et la grenade du turban, les liserés et le gland de la flamme écarlates; le pantalon d'écurie confectionné en treillis, fermé sur les côtés ou ouvert et boutonné; le porte-manteau en drap bleu dont les extrémités étaient bordées d'un galon rouge et les fonds nus, ou ornés du numéro rouge ou blanc, voire même d'une grenade rouge.

Le sabre de cavalerie légère porté par l'artillerie à cheval fut de différents modèles; au début, à garde à une seule branche et fourreau de cuir renforcé de deux garnitures en laiton, ensuite à garde à trois branches et fourreau en fer.

A ces modèles réguliers, il faut ajouter les armes ramassées au hasard des combats, plus ou moins réparées, souvent d'origine étrangère, ce qui peut expliquer les fourreaux de cuir à trois garnitures de laiton, ou tout en laiton et les gardes de sabre compliquées que l'iconographie nous fournit.

Le sabre était suspendu à un ceinturon à la hussarde, à bélières et courroies de sabretaches blanches; la dragonne le plus souvent en buffle blanc, pouvait être remplacée par la dragonne entièrement rouge des compagnies d'élite (cabinet de Darmstadt. Weiland).

La giberne et le porte-giberne étaient ceux de la cavalerie légère; la patelette de la giberne portait généralement les deux canons croisés (fig. 10).

Quant au harnachement, il était exactement celui de la cavalerie légère. La selle à la hongroise recouverte d'une schabraque en laine blanche bordée d'une bande de drap rouge découpée en dents de loup; la bride à croisillon et à sous-gorge ornée d'un croissant, le filet et le licol de parade formaient le harnachement de tête. Le numéro du corps devait être découpé à jour au milieu du cœur de poitrail et du rond de croisillon de bride.

Le Règlement de 1812 dont l'application était prévue pour les remplacements de 1813, modifia profondément la coupe de l'habit.

Une partie de ses dispositions, visant particulièrement les effets d'habillement, fut insérée au *Journal Militaire* en Février 1812.

L'habit-veste avait les revers carrés agrafés jusqu'à la ceinture et les basques courtes; ses